

TROUGALE Perennique
Horticulture
12300 Bouillac

FACTURE N°

14

M S.A.S. VELES

n° TVA intracommunautaire

FROG 397435934

12110 AUBIN.

n° TVA intracommunautaire

le 3 Février 2025

EXACOMPTA

Plantes diverses

HT

TVA

TTC

100,00

10,00

110,00

Trougal

RÈGLEMENT pour le

Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).